

Le Sieur de Zuylichem

Copie

24. ^s Avr. 1664

N. 303.313.

à
M^r de Lionne

Monsieur;

Si vous ne jugez que c'est aduis que je vien de recevoir d'Orange
puisse trop fascher le Roy, qui témoigne avoir tant d'aversion
des violences qu'on nous faict souffrir. Je vous supplie
tristement de l'employer à faire connoistre à S. M.
comme ce n'est pas sans subject que nous la tourmentons
de nos plaintes. Et au reste, Monsieur, qu'il vous plaise
considerer, quelle consolation ce seroit à ce pauvre peuple
oppressé, si je pouvois l'asseurer de la réelle intention du
Roy en leur faueur, par les propres paroles de Sa Maj. te,
et combien ils ont besoin de ce confort, pour oser seulement
ouvrir la bouche contre l'oppresser. Certes, Monsieur, je
n'en ouvrerois pas la mienne, si je ne voyois que la franche
communication de ceste Copie ne peut tendre qu'à l'onneur
du Roy, et que nous avons aussi peu de pouvoir que d'envie
d'en abuser jamais au detruice de S. M. Souffrez vous
bien qu'en même temps je vous ramenteuve l'ordre pour
la restitution de nos Outils et Privil. de la monoye, sans
me mettre au rang du Ministre dont vous croyez vous
pouvoir mieux accommoder avec la fille que con sua Eccel.
Je n'y scauroy que faire: Les Fermiers m'en prissent,
et nous sommes les de tant de pertes d'onneur, de temps,
de droict, et d'argent. Veritablement je suis marri de
vous gaster le bon goust d'elle parollette infide par ci.

dittonancie : Mais vous vous estes mis en possession
de me pardonner jusqu' a mi folie ; ne trouvez pas
estrange si j'en tire auantage, et audez quiduis de qualite'


Contieur, de

Le Greffier du Parlem.
d'Orange au S.^r de
Zuylichem du 16.^e Avril
1669

Extrait.

Depuis ma dernière du 9.^e de ce mois, je n'ay point
entendu parler d'aucune venue de Monsieur de Berons,
mais bien qu'il y a quelques jours qu'il est parti d'Avignon
pour s'en aller à Nismes, et de là, comme on dit à
Toulouse. Et il y a apparence que s'il avoit quelqu'
ordre de venir icy, qu'il auroit profité de l'occasion, puis
qu'il n'en estoit qu'à trois Eurs de chemin. Mais
tant s'en faut que le Chastiau appréhende ceste
venue, qu'au contraire il continue tous les jours
violens, et avant hier M. de Bedarides fit saisir
le Sieur Taradil Avocat, et le fit mettre dans ceste
infame Tour du Chastiau, ou il m'avoit si miserablement
logé, sans qu'on en sache bien le sujet. Si ce n'est
qu'on dit, que Coluy ci a dit dans l'Eglise que le Chastiau
estoit restitué. Il est vray, que comme il se maintient
dans sa fidélité qu'il doit à son Prince, qu'on luy en
deut comme à tous les autres, et qu'il est depuis long
temps menacé, Je fay pourtant discrettement tous les
preparatifs, que je puis, pour ceste venue de M. de
Berons; Mais j'appréhende, que tant qu'on verra un
personny si haut portés, nul n'osera remuer la langue
pour se plaindre, de peur qu'il ne luy en arrive pis.
Le S.^r de Bedaride dit que la prison du S.^r Taradil
durera jusques à ce que ce qu'il a publié soit accompli.

Handwritten text at the top of the page, possibly a header or address, including a date and recipient information.

Main body of handwritten text, consisting of several paragraphs of cursive script, which is largely illegible due to fading and bleed-through from the reverse side of the page.